

DÉCISIONS

APD du 12 septembre 2023



DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 12 septembre 2023 à 17 h 30

NOMINATION DES PRÉSIDENTES DE DÉBATS

01.01 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes suivantes pour assumer la présidence des débats pour 2023-2024:

- Véronique Patry (membre de l'Alliance)
- Amélie Cayouette (membre de l'Alliance)
- Jennifer Gagnon (SERL)
- Nelson Costa (SEBL)
- Dominique Hervieux (SEPI)
- Pierre St-Germain (retraité)
- Marie Larochelle (personne-ressource externe)
- Julie Dionne (personne-ressource externe)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.02 Que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Nomination des présidences d'assemblée 2023-2024
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Relations de travail
6. Négociation nationale / Suivi
7. Suivi du dossier de l'accueil
8. Organisation des APD 2023-2024
9. Paiement direct
10. Préoccupations des milieux et rentrée scolaire 2023



ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 01.03** Que le procès-verbal de la 10^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 1^{er} juin 2023 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 15 septembre 2023, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

RELATIONS DE TRAVAIL

- 01.04** Que l'Assemblée des personnes déléguées dénonce les moyens juridiques et les menaces de sanctions utilisés par le CSS visant à réprimer nos moyens de pression.

NÉGOCIATION NATIONALE / SUIVI

- 01.05** Que l'APD privilégie la perturbation passive ou active comme moyen de pression applicable lors des rencontres collectives en présence des directions d'établissement et toutes autres rencontres imposées.